

chômeurs est la plus élevée de tous les pays comparables à notre?

Ces derniers mois, le premier ministre a déclaré à maintes reprises que le Canada comptait moins de chômeurs que les États-Unis. Pour ce qui est d'un seul mois en particulier, à savoir le mois d'août, c'est peut-être vrai, mais comme le signalait le *Daily Star* de Toronto, dans un éditorial récent:

Le premier ministre dispose, à propos du chômage dans les deux pays, de données statistiques qui ne tiennent pas compte de l'élément saisonnier, et qui ne montrent que les tendances de base. Il s'agit ici des chiffres rectifiés d'après l'indice saisonnier, qui sont publiés chaque mois par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa, et par le département du Travail à Washington.

Honorables sénateurs, j'ai ici les moyennes pour les deux pays, qui viennent de notre Bureau de la statistique et de l'*Economic Indicators*, publication officielle de l'Imprimerie nationale des États-Unis. M'est-il permis de consigner ces chiffres au compte rendu?

COMPARAISON DES POURCENTAGES DE CHÔMEURS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Année	Canada	États-Unis	Différence
1958	7.1	6.8	.3
1959	6.0	5.5	.5
1960	7.0	5.6	1.4
1961	7.2	6.7	.5
Moyenne	6.8	6.1	.7

Les chiffres précités indiquent que le chômage s'est élevé en moyenne à 7.2 p. 100 au pays, en 1961, alors qu'il n'était que de 6.7 p. 100 aux États-Unis. Au cours de la période allant de 1958 à 1961, il a atteint en moyenne 6.8 p. 100, au Canada, et 6.1 p. 100, outre-frontière.

Toutefois, honorables sénateurs, est-ce une source de consolation pour nous que de comparer notre indice du chômage avec les chiffres très élevés qui ont cours aux États-Unis? Pourquoi ne pas établir une comparaison avec ce qui se passe au Royaume-Uni, en Allemagne de l'Ouest et dans d'autres pays du Marché commun, où, comme vous le savez, il y a peu ou point de chômage?

Honorables sénateurs, je veux préciser que je ne prétends pas comme certains qu'il incombe à l'État de trouver de l'emploi à tous les Canadiens, mais je suis d'avis que le gouvernement se doit de créer, grâce à ses lignes de conduite et ses mesures financières, un climat de confiance indispensable à la croissance et à l'essor du pays et, par surcroît, un niveau d'embauchage élevé.

Si je prends autant de temps pour traiter du chômage, c'est que, selon moi, c'est le problème le plus important auquel nous ayons à faire face au pays. Certes, il n'y a aucune déchéance morale, physique et spirituelle plus grande pour un homme, il n'y a rien de plus néfaste pour lui que de se trouver sans emploi alors qu'il est disposé à travailler.

Selon les données statistiques, le Canada compte maintenant 115,000 chômeurs de moins que l'an dernier. Toutefois, cela nous donne-t-il un tableau exact de la situation? Ne sommes-nous pas portés, ainsi que l'a dit quelqu'un, à dorer la pilule en ce qui a trait au chômage? Avons-nous, comme voudrait nous le faire croire le gouvernement dans le discours du trône, fait augmenter l'emploi par des mesures qui ont stimulé l'activité économique? Si l'on en juge par ce critère, le nombre de chômeurs n'a guère changé depuis l'an dernier. Il est vrai que, si toutes les causes entrent en ligne de compte, on en arrive à 115,000 chômeurs de moins qu'il y a un an. Mais si l'on examine ces chiffres d'un point de vue réaliste et que l'on cherche à découvrir les chiffres exacts à la lumière de notre activité économique, il faut soustraire, vous en conviendrez, les 25,000 qui actuellement suivent le cours de survivance de six semaines et qui, de ce fait, sont comptés parmi ceux qui ont un emploi. Personne, assurément, ne viendra prétendre que cet emploi, ces gens le doivent à l'une quelconque des mesures qui auraient stimulé l'activité économique. Ne devrions-nous pas soustraire également les 12,000 qui suivent des cours de formation professionnelle aux frais de l'État et qui, leurs cours terminés, espèrent trouver un emploi? Ceux-là aussi sont considérés comme ayant un emploi. Qui donc peut sérieusement prétendre qu'ils devraient l'être?

De plus, n'est-il pas juste de soustraire les 15,000 qui sont venus grossir les rangs de nos forces armées? Sans doute sont-ils employés, et bien employés, mais je parle en ce moment de l'emploi en fonction d'une activité économique stimulée. Il nous faudrait aussi soustraire le nombre considérable de personnes—je n'en ai pu vérifier le nombre exact—nouvellement embauchées par la province d'Ontario pour faire la collecte des pièces de 1c., de 5c. et de 10c. qui forment une petite partie de sa taxe de vente.

Et si vous additionnez tous les chiffres que je viens d'énumérer, vous arrivez au total de 52,000. Si vous prenez ce nombre, pour le soustraire de 115,000, vous obtenez un reste de 63,000, ce qui représente la diminution réelle du nombre des chômeurs par rapport